

Consécration pour l'architecture belge

Le Soir*,
Sam. 13 Mai 2017, Page 34

Pour la première fois en trente ans, des Belges remportent un European Architecture Award

L'Union européenne a remis un prix d'architecture contemporaine « *Mies Van der Rohe* » au cabinet MSA et V+ pour leur projet de logements sociaux, rue Portaels, à Schaerbeek. C'est la première fois qu'un bureau francophone remporte un des prestigieux European Architecture Award, depuis leur création, en 1988. Le « projet Navez » a séduit le jury qui qualifie l'immeuble de « forte structure contemporaine avec des appartements simples mais fonctionnels parfaitement intégrés dans le paysage urbain ».

Cette récompense souligne qu'avec un petit budget, des projets de qualité sont envisageables. Jean-Marc Simon, architecte au bureau MSA, s'en félicite : « Du côté néerlandophone, ils sont très proactifs depuis pas mal de temps. En Wallonie et à Bruxelles, il y a des initiatives, mais on est considéré comme plus en recul par rapport à la réputation mondiale de l'architecture flamande. Cette récompense va nous apporter de la visibilité au niveau internationale et favoriser l'initiative des contrats de quartiers. »

Les membres du jury sont allés visiter les appartements sociaux et ont rencontré les habitants. Ils ont apprécié « la proximité spatiale des logements, qui répond aux enjeux d'inclusion sociale et de développement durable de notre époque ».

Répondre à la croissance démographique

Le projet résulte de contrats de quartiers qui tendent à répondre à la croissance démographique, de plus en plus importante à Bruxelles. L'aspect participatif et social fait partie intégrante du processus. Le système offre aux habitants la possibilité de se mêler à la création en expliquant leurs besoins. L'enjeu était de créer du logement social avec un budget restreint tout en préservant la qualité et l'aspect visuel.

Jean-Marc Simon explique comment il a fait face à ces contraintes : « Il s'agit d'un bâtiment construit sur une parcelle étroite. L'espace était prévu pour une maison mitoyenne. On a été autorisés à construire un bâtiment d'un certain gabarit avec une façade soignée car le bâtiment se situe vraiment à l'entrée de la ville, côté nord. Tout le quartier voulait quelque chose d'emblématique pour le logement social. L'aspect visuel répond au besoin d'ensoleillement et d'espace des habitants. On a voulu un bâtiment costaud avec une brique de très grande qualité qui soit à la hauteur des constructions bourgeoises environnantes. L'objectif était aussi que les habitants aient le sentiment de s'inscrire dans le patrimoine architectural tout en se sentant chez eux. On a beaucoup travaillé les types de matériaux et les châssis : des détails importants pour l'aspect contemporain. On ne pouvait pas mettre d'ascenseurs à cause des coûts, alors on a privilégié un escalier pensé comme un véritable lieu de vie où les enfants peuvent jouer. »

Le bâtiment se veut également passif : « Grâce à une bonne isolation et un système de régénération d'air et de chauffage, on arrive à une consommation

d'à peu près 50 euros par mois en eau, gaz, et électricité pour des appartements de 120 m² comprenant trois chambres. »

Rudy Demotte, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, se réjouit quant à lui de cette victoire : « L'architecture c'est plus que de la technique, c'est une manière de vivre ensemble. Ce bâtiment représente l'implication du quotidien dans la beauté. Mon souhait, c'est que l'architecture entre de plus en plus dans ce genre de projet précurseur de ce qui va se faire. »

FÉLICIA MAIRO (et)